

**1er Rallye National VHRS
de la Vallée de l'Ognon**
Les 08 et 09 Novembre 2025
Organisé par



Mode de règlement :

Chèque N°
Banque :
Espèces :

Site: <http://asaroyeautosport.fr>

Visa Administratif	Visa Technique		N° Course
Reçu complet le 2025			Points Coupe de France O Oui O Non

Cases en couleur jaune: Réservé organisation

VEHICULE ENGAGE

V.H.R.S

TYPE DE MOYENNE (à cocher) HAUTE INTERMEDIAIRE BASSE

Marque

Modèle

Immatriculation

Cylindrée réelle (en cm3)

Fiche d'homologation N°

Passeport technique N°

ATTENTION !

Cette demande d'engagement ne sera valable qu'accompagnée du chèque.
de: (350€ : avec publicité) (700€ sans publicité) (Un membre ASARAS 325 €)
(2 membrs ASARAS 300€)(325€ avant le 01/10/25) Titre de Participation TP journée : 76€
Chèque à l'ordre de ASA Roye Auto Sport

**A retourner Complet avant
le Lundi 27 Octobre 2025 à**

STEVENOT Justine
5 Chemin des Lapierras
70270 SAINT BARTHELEMY

Toutes les rubriques doivent être complétées	Pilote	Copilote
Nom		
Prénom		
Licence FFSA N°		
Code ASA		
Nom ASA		
Date de naissance		
Lieu de naissance		
Groupe sanguin / rhésus		
Permis de conduire N°		
délivré le		
par la Préfecture de		
Adresse N°, rue ou lieu-dit		
Code postal		
Ville		
Téléphone fixe		
Téléphone mobile		
Fax		
Adresse E- mail Pilote		@
Signature obligatoire		

*En apposant leur signature ci dessus, le Pilote et le Coéquipier déclarent avoir pris connaissance du Règlement Standard des Rallyes FFSA et du Règlement Particulier de l'épreuve, et en accepter les termes. Ils certifient en outre que les renseignements qu'ils ont inscrit sur cette demande d'engagement sont rigoureusement exacts.
Titre de Participation - TPNR - 76€ / Fournir certificat médical + pièce d'identité*